



Groupe ActionLogement

Election des représentants de locataires 2018



Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Et ce choix, vous l'avez tous les 4 ans. Alors pensez-y et allez voter !

Les représentants de locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien vivre des résidents. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront et décideront durant leur mandat. Membres à part entière du Conseil d'administration du LSVO, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence. Leur association vous soutient au quotidien et se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

Alors le 30 novembre 2018, prenez la parole et votez !

Par correspondance ou par internet, vous disposerez de ces deux moyens simples et rapides pour élire votre représentant de locataires.